

Voyage officiel du Président
de la République François
MITTERRAND dans la Creuse
le 3 mai 1982



L'annonce du voyage

LE CHEF DE CABINET
DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 30 Octobre 1981

Confiance totale

Pauline

Monsieur le Préfet,

Avant que vous ne l'appreniez par quelque réseau détourné, j'ai le plaisir de vous annoncer que la prochaine région que le Président de la République visitera en voyage officiel sera le Limousin.

Cette information reste confidentielle d'autant que les dates n'en sont pas encore fixées. Mais on peut imaginer raisonnablement que cela se situera à la fin du premier trimestre de 1982.

Ce voyage durera, théoriquement, deux jours et concernera, bien entendu, les trois départements de la Région

Vous aurez sans doute noté, lors du premier voyage officiel du Président de la République dans une région française, la Lorraine, les caractéristiques et le style nouveaux que le Président souhaite donner à ses voyages et qui consiste essentiellement à avoir de vraies rencontres avec les forces vives régionales. Nous aurons l'occasion d'en reparler ensemble très bientôt car je souhaite entamer assez vite la préparation de ce voyage afin d'avoir le temps de consulter largement les élus et les forces économiques et sociales de la Région.

Peut-être pourrions-nous profiter d'une de vos prochaines visites à Paris pour se rencontrer et avoir une première discussion sur le sujet ?

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes meilleurs sentiments.


Jean GLAWANY

Monsieur Jacques GERARD
Préfet de la Région Limousin
Préfet de la Haute Vienne
Place Stalingrad
87931 LIMOGES CEDEX

AD23, 1233W 61

L'annonce « confidentielle », 30 octobre 1981

REGION

François Mitterrand en Limousin au printemps

Le Président de la République a répondu favorablement au sénateur-maire de Limoges, Louis Longequeue, qui lui a demandé de consacrer un de ses prochains voyages en province au Limousin.

Le maire de Limoges, qui s'était rendu à l'Élysée en visite de courtoisie en tant que nouveau président du Conseil régional,

a obtenu, hier soir, cette promesse. Le voyage de François Mitterrand aura lieu en avril ou en mai.

Le sénateur-maire de Limoges a remis au chef de l'État un dossier consacré au désenclavement routier du Limousin dans lequel il est surtout question de l'amélioration de l'axe Nord-Sud, autrement dit de la Nationale 20.

AD23, 1233W 61

L'annonce « officielle » dans *le Populaire*, 13 novembre 1981



La préparation du voyage

PREPARATION DU VOYAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
EN LIMOUSIN

Le Président souhaite donner à ses voyages des caractéristiques et un style nouveau qui consistent essentiellement à avoir de vraies rencontres avec les forces vives régionales

THEMES	LOCALISATION POSSIBLE	DEPARTEMENT CONCERNE	OBSERVATIONS
Désenclavement du Limousin (aérien)	Aérodrome de Lépaud	Creuse	Inauguration
Désenclavement du Limousin (fluvial)	Déviations du Pont à la Sauge	Creuse	"
Culturel - Artisanal (tradition - innovation)	Aubusson Centre National Tapisseries	Creuse	Inauguré par Jack Lang le 3.9.1981
Aménagement du Territoire Personnes Agées ou Collectivités locales	Guéret Hôpital de Ville Guéret	Creuse " Creuse	20 % C/14 % en France de + de 65 ans
Tourisme social Université de Limoges Université de Limoges	Vassivière (lac de)	Creuse Hte Vienne	Selon l'époque Mais plus fav. qu'Aurillac
Université de Limoges Industrie de pointe	Institut de la Céramique Industrielle à Limoges	Hte Vienne	
Partenaires sociaux - Industrie en zone rurale exportation - climat social	Sauviat Manufacture porcelaine Giraud	Hte-Vienne	déjeuner dans l'usine ou dans la commune
Agriculture - Valorisation des prod. agricoles - élevage	Sessines-sur-Gartemp Seraizer	Hte-Vienne	Groupement de producteurs en Creuse
Culturel - Littéraire	Sellac Maison natale de Jean Giraudoux	Hte-Vienne	29.10.1982 Centième anniversaire de sa naissance
Relations publiques Tradition	Préfecture de Limoges	Hte-Vienne	Corps Constitués : à la Préfecture ou à l'Hôtel de Ville Responsables Socio-Profes. dées à la Préfecture (Personnes du Limousin) coucher à la Préfecture
Résistance	Monument des otages Tulle	Corrèze	
Aménagement du Territoire Problèmes de la Haute-Corrèze	Ussel	Corrèze	- Reboisement - Politique forestière
Formation Professionnelle	C.F.A. des 15 Vents Tulle	Corrèze	H. RIGOUT, Ministre de la Formation Professionnelle
Entreprise individuelle soumise grâce à l'action des pouvoirs publics ou	La Rivière de Mansac La Parcellerie électr.	Corrèze	Union P.C. - C.G.T. Cassaigne - Dép. P.S.
Entreprises nationales	H.A.T. - Tulle La Unique (ex-Thomson)	Corrèze	déjeun. partenaires socio
Industrie de pointe	Hyperelec - T.R.T. à Brive	Corrèze	partenaires sociaux

AD23, 1233W 61

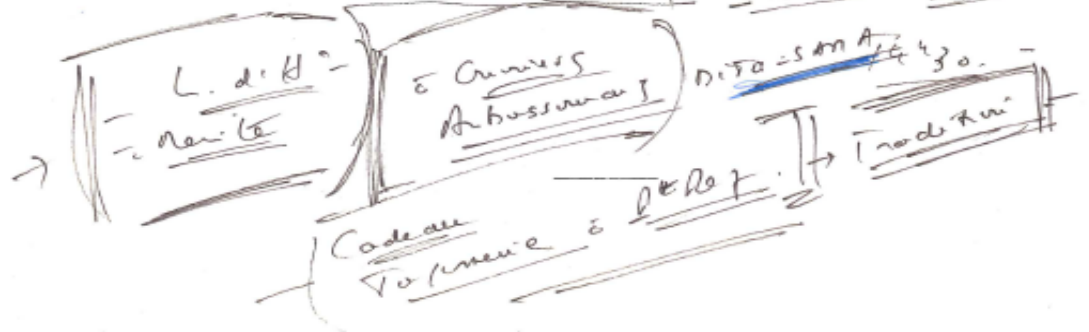
Les différentes thématiques du voyage

VOYAGE OFFICIEL en CREUSE
de Monsieur François MITTERRAND
Président de la République

QUESTIONS en SUSPENS

- X 1/ En cas d'impossibilité d'arriver directement à LEPAUD, transfert en hélicoptère à partir de CHATEAUROUX ou de LIMOGES.
- X 2/ - Eventualité d'un discours du Président de la République à LEPAUD à exclure
- X 3/ - Liste des invités à LEPAUD
- X 4/ - Arrêt éventuel au Pont à la Dauge →
- 5/ - Arrivée directe à l'Hôtel de Ville de GUERET et temps de repos ensuite à la Préfecture, après le discours public, permettant aux journalistes et invités de gagner AUBUSSON par la route. (3 déjeuners - 16 heures - 16 h 30)
- X 6/ - Principe du trajet à pied entre l'Hôtel de Ville et la Préfecture.
- X 7/ - L'arrêt à la Mairie d'AUBUSSON est exclu en raison du calendrier trop chargé.
- X 8/ - Principe d'une allocution du Président de la République au Centre Culturel (orientée vers les P.M.I. et P.M.E.) → Ed. Spéciale
- Actes au profit de la Transisère -
- 9/ - Maintien de la visite de l'Usine DITO-SAMA

① Visite au site ouvert contact avec usines.



Projet d'organisation matérielle de la visite, 9 mars 1982

café
à M. G. Glavany

Questions à poser
à M. Glavany

~~Bon fait
ou fait~~

- ① - Accord sur la confi donnée par les maris
aux enfants des écoles. (Guéat + Aubusson)
- ② - nature de l'escorte moto de Hulbosson à Bellegarde
et Commissaire de Cortape - DZ Aub. @ CEA
- ③ - demande d'audiences - suite à donner (notamment
M. Andlauser) faire un bilan
- ④ - places dans les hélicoptères (parlementaires
DIA: CAMB ?)
- ⑤ - qui est près de la ligne directe (Guéat: Suzanne Zan.
Aubusson: Solène de Lantier
M. Kerros)
- ⑥ - est-ce que le budget de la Comm. suit à Vaniverin?
- ⑦ - laque dévotée laque = Préfet est-il à côté l'incident?
- ⑧ - modification du projet cadeau japonais (Au haut ce
plus plus)
- ⑨ - rendre public rendre public = Pune?
le rendre public?

Leval
+ aide
de camp

Leval
@ 1992
diffuse le
programme

Tâchesserie
Express

Leval
@ 1992
diffuse le
programme

Leval
@ 1992
diffuse le
programme

Leval
@ 1992
diffuse le
programme

Leval
@ 1992
diffuse le
programme

Visite préparatoire de M. Glavany,
chef du cabinet du Président de la
République, 19 avril 1982.



Mise en place des dispositifs d'accueil

26 Avril 1982

VOYAGE OFFICIEL
de M. François MITTERRAND
Président de la République

3 MAI 1982

P R E S S E

1) - Hébergement

La presse assure directement son hébergement et en supporte la charge.

2) - Transport

Néanmoins pour les journalistes qui le souhaitent deux cars seront à leur disposition pour la journée du 3 Mai.

- l'un à GUERET - devant la Préfecture - Place Louis Lacrocq
(départ 8 H 30)

- l'autre à AUBUSSON - devant l'ENAD, Place Maurice Dayras.

cars pour 8h
(départ 8h30)
Ces cars transporteront les journalistes à LEPAUD, puis de LEPAUD à GUERET, de GUERET à AUBUSSON et d'AUBUSSON à LIMOGES.

qui se sille
3) - Dossier de presse

Les dossiers de presse seront remis aux journalistes par le Service de Presse de l'Elysée qui les constituera à partir des éléments transmis par la Préfecture.

4) - Badges

Les badges et coupe-file seront remis aux journalistes par le service de presse de l'Elysée qui adressera à la Préfecture le double de la liste des journalistes accrédités.

Accueil de la presse

PARIS, le 28 avril 1982

Etat-Major Particulier

VOYAGE DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
EN L I M O U S I N

3 - 4 mai 1982

PLAN DE TRANSPORT AERIEN

--

1.- TRAJET VILLACOUBLAY - LEPAUD (GUERET).

a) Départ en M. 20 à 09H00 :

- . Monsieur ATTALI
- . Monsieur BARRE
- . Monsieur BREYTON
- . Monsieur LAUMONIER
- . Monsieur VASSAL
- . Madame DUHAMEL
- . Madame DECHASSE
- . Monsieur HENRIOT
- . Monsieur KERROS

Arrivée à 09H50.

b) Départ 09H15 en M. 50 :

- . Monsieur le Président de la République
- . Monsieur DEFFERRE
- . Monsieur BEREGOVOY
- . Monsieur CHARASSE
- . Monsieur VAUZELLE
- . Monsieur GLAVANY
- . Monsieur RENAULT
- . Capitaine de frégate OLHAGARAY

... / ...

AD23, 1233W 61

Plan de transport aérien (extrait)

TÉLÉGRAMME
ARRIVÉE

EXPÉD:

DEST:

PP 87PFIR 89PFTD 23PFTD 33PFIZ 17PFTD
DE 755COP PARIS 1474 27/4/82 118888

URGENT

DE MIN INT ET DEC - DSC - OPERATIONS - DEMINAGE - PARIS
 A MIN INT ET DEC - D. .P.N. - S.V.G. - PARIS (POUR INFORMATION)
 PREFET REGION LIMOUSIN - PREFET HAUTE VIENNE - CABINET - PROTEC
 TION CIVILE - LIMOGES
 PREFET CORREZE - CABINET - PROTECTION CIVILE - TULLE
PREFET CREUSE - CABINET - PROTECTION CIVILE - GUERET → Securi
 PREFET REGION AQUITAINE - PREFET GIRONDE - CABINET - PROTECTION
 CIVILE DEMINAGE - BORDEAUX
 PREFET REGION PAYS DE LA LOIRE - PREFET DE LA LOIRE ATLANTIQUE
 CABINET - PROTECTION CIVILE - DEMINAGE - NANTES
 PREFET REGION LAGUEDOC ROUSSILLON - PREFET HERAULT - CABINET
 PROTECTION CIVILE - DEMINAGE - MONTPELLIER
 PREFET CHARENTE MARITIME - CABINET - PROTECTION CIVILE -
 DEMINAGE - LA ROCHELLE

NR DE TEXTE: DSC/30/0EN 413 DU 26/4/82

BT

OBJET: VOYAGE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EN LIMOUSIN LES 2,3,4. MAI 82

REFERENCE: - TELEGRAMME NR 388 DU 23.4.82. DE M. LE PREFET DE LA
 CREUSE
 - TELEGRAMME NR 11002 DU 28.04.82 DE MR LE PREFET REGION
 LIMOUSIN
 - TELEGRAMME NR 591 DU 21.4.82. DE MR LE PREFET DE LA
 CORREZE

LES EQUIPES DES CENTRES INTERDEPARTEMENTAUX DU DEMINAGE DE
 BORDEAUX LA ROCHELLE NANTES ET MONTPELLIER SONT MISES A LA
 DISPOSITION DE M. LE PREFET DE LA REGION LIMOUSIN ET MESSIEURS
 LES PREFETS DE LA CREUSE ET DE LA CORREZE SELON LE

PLANNING SUIVANT:
 - UNE PREMIERE EQUIPE DU CENTRE DE LA ROCHELLE INDICATIF ROSSINI 5

LE 03.05. DE 7 HEURES A 9 HEURES 30 A LEPAUD (CREUSE)
 DU 03.05. A 12 HEURES AU 04.05. - 12 HEURES A LIMOGES HAUTE VIENNE
 DU 04.05 DE 14 HEURES EN FIN D'APRES MIDI A NAVES (CORREZE)

- UNE EQUIPE DU CENTRE DE NANTES INDICATIF RADIO ROSSINI 4 DE
 7 HEURES A 12 HEURES 30 LE 03.05 A GUERET (CORREZE) DU 03.05 15 HEURES
 AU 04.05 EN FIN D'APRES MIDI A LIMOGES (HAUTE VIENNE)

- UNE EQUIPE DE BORDEAUX INDICATIF RADIO ROSSINI 10 DE 3 HEURES
 A 10 HEURES LE 03.05. A AUBUSSON (CREUSE) DU 03.05. 18 HEURES
 AU 04.05 EN FIN D'APRES MIDI A BRIVE (CORREZE)

- UNE EQUIPE DU CENTRE DE MONTPELLIER - INDICATIF RADIO
 ROSSINI 2 DE 10 HEURES A 18 HEURES LE 03.05 A LIMOGES HAUTE VIENNE
 DU 03.05 18 HEURES AU 04.05 EN FIN D'APRES MIDI A BRIVE (CORREZE)

- UNE DEUXIEME EQUIPE DU CENTRE DE LA ROCHELLE SANS INDICATIF
 RADIO LE 03.05 DE 10 HEURES A 19 HEURES A LIMOGES (HAUTE VIENNE)
 DU 03.05 28 HEURES AU 04.05 EN FIN D'APRES MIDI A BRIVE (CORREZE)

LES TROIS PREMIERES EQUIPES SE PRESENTERONT LE DIMANCHE 2 MAI
 1982 A 16 HEURES AU SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA PROTECTION CIVILE
 PREFECTURE GUERET-CREUSE LES 4 ET SEPT EQUIPES SE PRESENTERONT

LES LUNDI 3 MAI A 8 HEURES AU SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA PROTECTION
 CIVILE A LA PREFECTURE DE LIMOGES HAUTE VIENNE POUR Y RECEVOIR
 LE DETAIL DE L'ENSEMBLE DE LEURS MISSIONS SUR LE VOYAGE PRESIDENTIEL

Monsieur AUDY CONTROLEUR S.T.M. CHEF DU CENTRE DE LA ROCHELLE
 EST CHARGE DE LA COORDINATION DU DISPOSITIF DEMINAGE

LES EQUIPES SERONT PLACEES AUPRES DES RESPONSABLES NOMMEMENT
 DESIGNES DES DIFFERENTS DISPOSITIFS DE SECURITE LES CONSEILLERONT

POUR ORGANISATION DES RECHERCHES ET INTERVIENDRONT SUR OBJETS DU
 ENGIN SUSPECTS SUSCEPTIBLES CONTENIR MATIERES EXPLOSIVES PHYSIQUEMENT

SECURITES CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DEFINIES DANS BROCHURE
 "MESURES PREVENTIVES DANS LE DOMAINE DE LA LOTTE CONTRE LES ACTIVITES
 DE SABOTAGE ET DE TERRORISME PAR ENGIN EXPLOSIFS IMPROVISES".

CHACUN CENTRE INTERVENANT NE FERA PARVENIR ISSUE MISSION
 SOUS PRESENT TIMBRE COMPTE RENDU PRECISANT :

ALPHA: DATE ET OBJET MISSION
 BRAVO: EFFECTIF ENGAGE
 CHARLIE: DATE ET HEURE DEPART RESIDENCE
 DELTA: DATE ET HEURE RESIDENCE
 ECHO: KILOMETRAGE PARCOURU
 FOXTROT: EVENEMENTS QUI INCIDENTS
 OLF: CONSIGNES ECRITES REMISES PAR AUTORITES RESPONSABLES
 SECURITE A CHAQUE DETACHEMENT DEMINAGE A
 ME TRANSMETTRE PAR COURRIER SEPARÉ. STOP

LE DIRECTEUR DE LA SECURITE CIVILE PAR ORDRE JEAN FRANCOIS
 DI CHARA SOUTS DIRECTEUR ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES
 OPERATIONNELS. STOP ET FIN

BT

AD23, 1233W 61

Instructions ministérielles concernant le
renforcement de la sécurité



Le programme de la visite

Inauguration de l'aérodrome de Lépaud

Réception à Aubusson

Rassemblement à l'Hôtel de ville de Guéret

1^{ère} étape : Lépaud

A l'occasion de sa visite officielle en Creuse,

Monsieur François MITTERRAND

Président de la République

inaugurera l'Aérodrome de **MONTLUÇON-GUERET à LEPAUD**,
le 3 Mai 1982 à 10 heures.

M. André CHANDERNAGOR

Ministre Délégué chargé des Affaires Européennes

Président du Conseil Général de la Creuse

Président du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement
et l'Exploitation de l'Aérodrome de **MONTLUÇON-GUERET**

M. Georges PARROTIN

Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de la Creuse

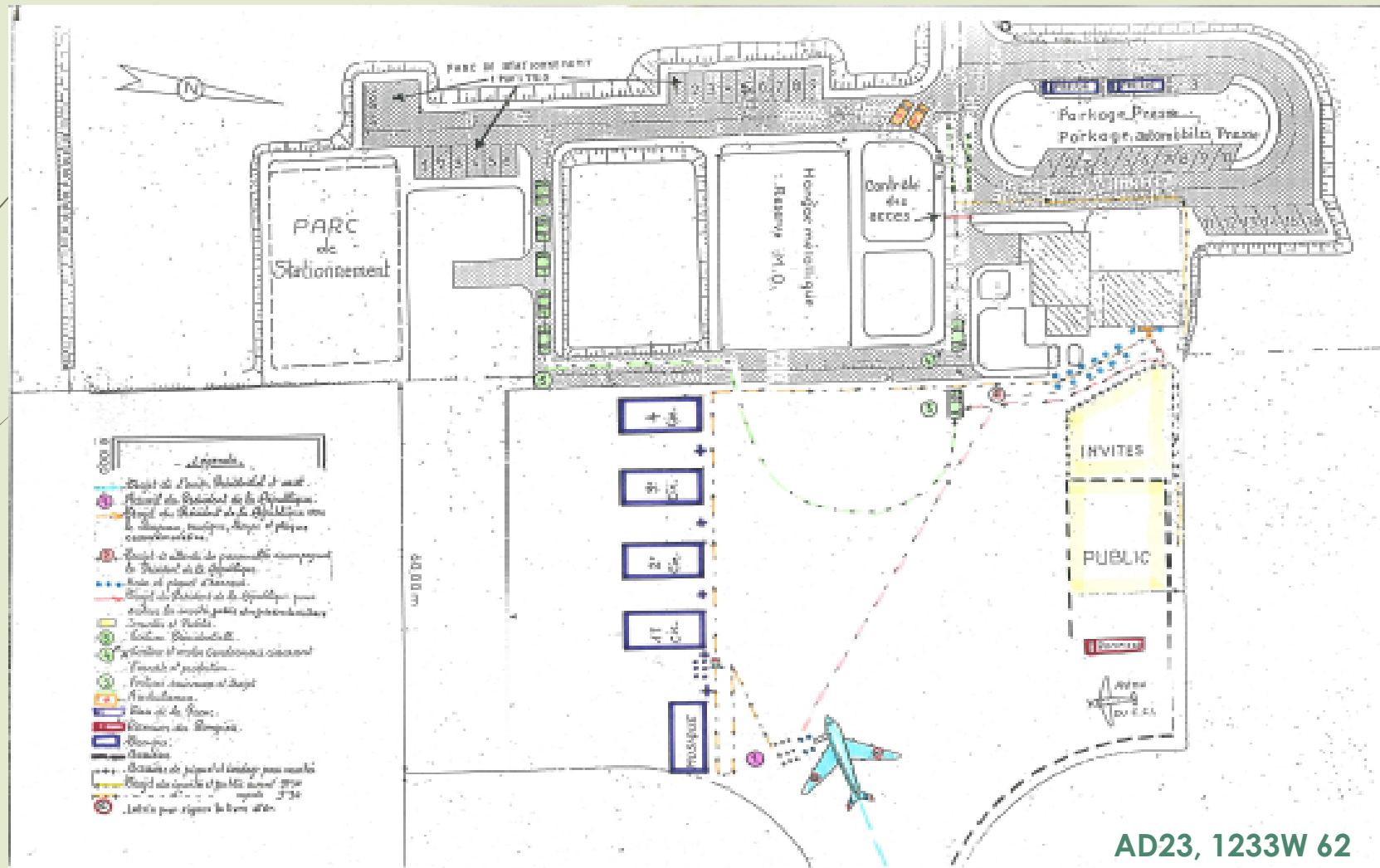
M. Raymond LAVENTURE

Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de **MONTLUÇON-GANNAT**

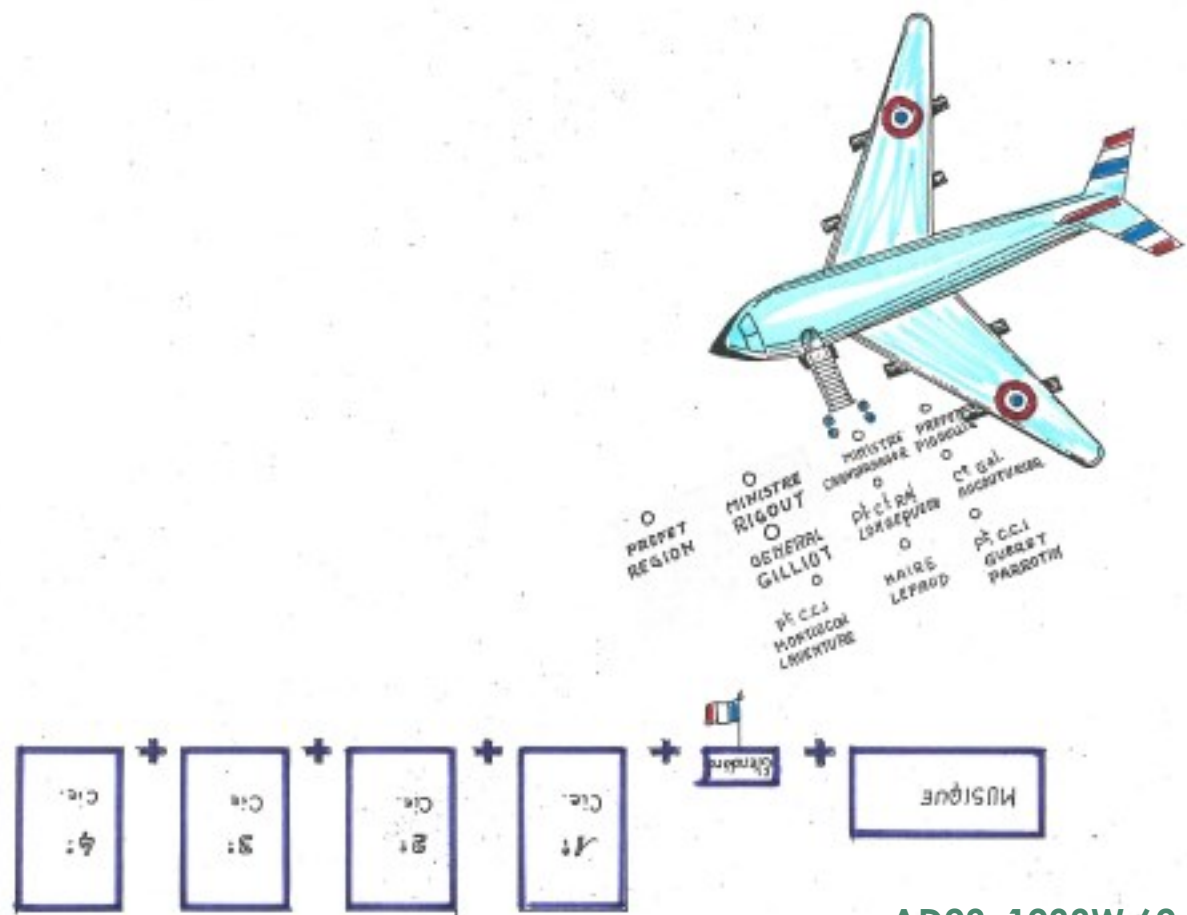
vous prie de bien vouloir honorer cette manifestation de votre
présence.

Il est **INDISPENSABLE** de se munir de cette
carte d'invitation pour accéder à l'Aérodrome.
Les invités sont priés d'arriver à 9 heures 30
au plus tard.

AD23, 1233W 62



Proposition d'organisation à mettre en place à l'aérodrome



AD23, 1233W 62

Le protocole à l'arrivée de l'avion présidentiel



L'Echo du Centre, 4 mai 1982

2^{ème} étape : Guéret

A l'occasion de la visite officielle en Creuse de

Monsieur François MITTERRAND
Président de la République

M. André CHANDERNAGOR
Ministre Délégué chargé des Affaires Européennes
Président du Conseil Général de la Creuse

et

M. André LEJEUNE
Député-Maire de GUERET

vous prie d'assister au rassemblement qui aura lieu place de l'Hôtel de Ville, le 3 Mai 1982, à 10 heures 45 à GUERET, et vous convient au lunch qui sera servi dans la grande salle des fêtes de la Mairie.

Il est INDISPENSABLE de se munir de cette carte d'invitation pour accéder au parc de stationnement et à l'emplacement réservé aux invités.

Stationnement des véhicules place Varillas (accès par l'avenue de la République côté place Molière et rue du Collège).

Les invités sont priés d'arriver à 10 heures 30 au plus tard.

AD23, 1233W 63

Programme de la cérémonie à Guéret

28 AVRIL 1982

VOYAGE OFFICIEL
DE M. François MITERRAND
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

3 MAI 1982

HOTEL DE VILLE DE GUERET

PROGRAMME DETAILLE

10 H. 55

- Arrivée à GUERET du cortège automobile venant de LEPAUD.
 - . Arrêt de la voiture présidentielle face à l'immeuble du Comité d'Expansion Economique et Touristique (43, Place Bonnyaud).
 - . Accueil par M. André LEJEUNE, Député-Maire de GUERET et M. Bernard LEMAIRE, Secrétaire Général de la Creuse.
 - . Le Président de la République, accompagné des personnalités du cortège officiel, gagne à pied la Mairie de GUERET.
- . La population rassemblée Place Bonnyaud et sur le trottoir côté Hôtel St-François est contenue par des barrières métalliques.
- . Le Président de la République tout en gagnant l'Hôtel de Ville serre des mains dans la foule.

11 H.

- Arrivée du Président de la République sur le parvis de l'Hôtel de Ville.
 - . Dans une enceinte réservée face à l'Hôtel de Ville, sont rassemblés les invités. A côté sont regroupés les enfants des écoles.
 - . Sur le trottoir du parvis, le dos aux parterres, sont regroupés d'abord le Conseil Municipal de GUERET, puis le Conseil Général et les Corps constitués.
 - . M. André LEJEUNE, Député-Maire de GUERET, présente le Conseil Municipal de la ville.
 - . M. André CHANDERNAGOR, Ministre Chargé des Affaires Européennes, présente le Conseil Général de la Creuse.
 - . M. le Préfet de la Creuse présente ensuite les Corps constitués.

.../...

. Le Président de la République, suivi des personnalités officielles, gagne le perron de l'Hôtel de Ville où les personnalités prennent place tandis que le Président de la République et le Député-Maire de GUERET s'approchent de la chaire située dans le coin droit (en regardant la Mairie) du perron.

11 H. 05

- Discours publics.

. Brève allocution de bienvenue du Maire de GUERET (5 mn) pendant laquelle le Président de la République se tient debout immédiatement à côté de la chaire.

Le Conseil Municipal fait mouvement vers le hall de la Mairie par la porte Rue Martinet.

. Discours du Président de la République (20 mn).

11 H. 30

Le Président de la République, suivi des personnalités officielles, gagne au 1er étage de la Mairie la salle du Conseil Municipal (montée par la volée à droite de l'escalier d'honneur) où les Conseillers Municipaux sont déjà rassemblés chacun à sa place.

A la suite, le Conseil Général, les Corps constitués et les invités sont admis dans l'Hôtel de Ville où ils gagnent la salle des fêtes où un lunch leur est servi.

. Dans la salle du Conseil Municipal, remise à M. le Président de la République de la Médaille d'Or de la Ville de GUERET par le Député-Maire.

. Signature du Livre d'Or de la Ville de GUERET par M. le Président de la République.

. Repos éventuel de M. le Président de la République dans le bureau n° 5 (immédiatement voisin de la salle du Conseil Municipal) où il disposera d'une ligne téléphonique directe avec le Palais de l'Elysée.

11 H. 40

- Descente du Président de la République, des personnalités officielles et du Conseil Municipal vers la salle des fêtes (volée gauche de l'escalier - celle de droite restant réservée à la montée pour les journalistes notamment). ⊕

Si le Président de la République souhaite se reposer, les personnalités officielles et le Conseil Municipal descendent dans la salle des fêtes sans attendre.

12 H. 10

- Le Président de la République et les personnalités officielles gagnent le cortège automobile stationné en attente Rue Martinet afin de gagner la D.Z. du stade de Cher-du-Prat. Le Maire de GUERET monte dans la voiture présidentielle.

12 H. 15

- Arrivée du cortège sur la D.Z. de GUERET.

12 H. 20

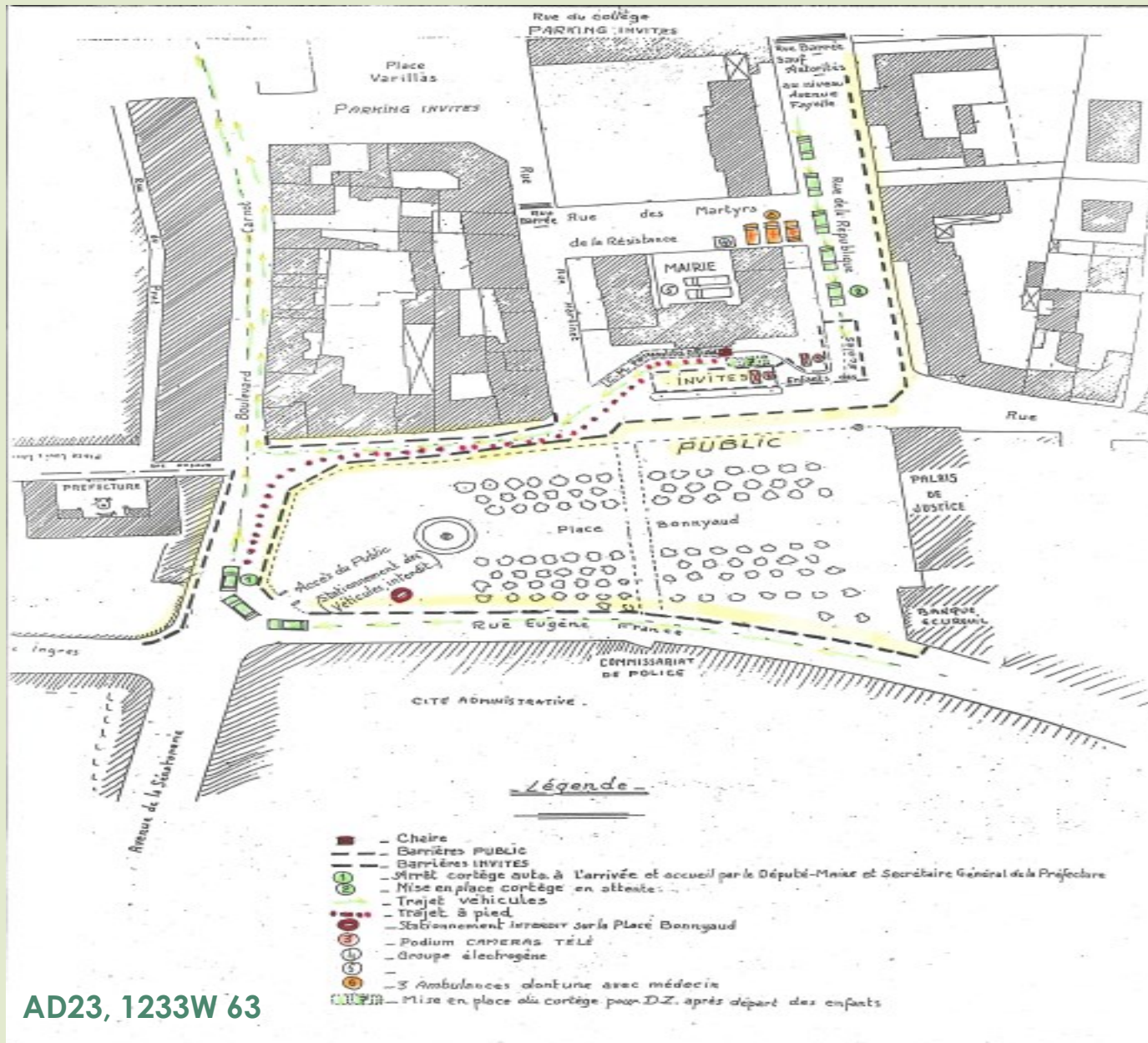
- Décollage des hélicoptères pour AUBUSSON.

Dans le premier hélicoptère GLAM (9 places)

. M. le Président de la République
. M. DEFFERRE
. M. BEREQOVOY
. M. LONGEQUEUE
. M. PIGOULLIE
. M. le Capitaine de Frégate OLHAGARAY
. M. LONGEQUEUE
. M. ~~ALAIN~~ REVAULT

Dans le second hélicoptère ALAT (15 places)

. M. le Docteur MOREIGNE
. M. GERARD
. M. CHARASSE
. M. VAUZELLE
. M. Hubert VEDRINE
. Mme Hubert VEDRINE
. M. GLAVANY
. M. ~~MAURICE J.-L. LEGER~~
. M. LAUMONIER
. M. ~~BARREAU~~ Jacques GERAULT → ou *Michel Lefèvre*
. Mme DECRAENE
. M. le Docteur VASSAL
. Major KERROS
. M. HENRIOT



Plan des abords de l'hôtel de ville

La Montagne, 4 mai 1982



Accompagné de MM. Chastagnagor et Aroné Lejeune, le président de la République prend un premier bain de foule dans les rues de Guéret.



François Mitterrand à Guéret, s'adressant à la foule massée place de l'Hôtel-de-Ville : « Les travailleurs font confiance à la politique menée par le gouvernement qui représente les Français ».

L'Echo du Centre, 4 mai 1982



Guéret La Creuse attend des mesures d'urgence

Guéret et rural, il est et simple citoyen, près de trois mille personnes attendaient le président Mitterrand sur la place Bonzyaud pavé. Une foule calme, dense et sage, applaudissant pas mesure/elle attendait et aux gens et il lui sont allés au cœur ; mais l'homme de grande enclume, comme un enfant des écoles le soir d'ensemble le président de la République — ovation fraîche et joyeuse comme l'air du temps, lequel était comme l'ambiance du moment arrêté et peut pour se pas être balancé.

«Affaire de volonté»

A ces demandes pressantes, François Mitterrand a répondu, sous le verrou par ailleurs par un discours dans lequel il multipliait de « milliards » et de « milliards », un terme qui a été très prisé du maire de Guéret.

Cependant les mesures concrètes demandées avec insistance par A. Lajoux n'ont pas été entendues par le premier passage de l'État. En fait, c'est ce matin, devant les élus régionaux qu'il y a eu de la parole de l'Assemblée législative. Hier, il s'agissait du dialogue politique, tenu par A. Lajoux à son pas de président par le premier.

Le président a dit ses raisons cruciales, a insisté sur la volonté d'être fier avec les intégrités, a affirmé que « la confiance contre la Limouze », mais que « tout est affaire de volonté ». Un discours qui marque la volonté de poursuivre le dialogue existant le 10 mai 1982.

Chaque semaine après, François Mitterrand l'ont ensuite entendu dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville où devant le Conseil municipal était le maire lui-même offert la robe de la ville. Retourné dans le hall, il y avait assis par deux côtés en costume traditionnel qui lui ont offert des fleurs. La foule y avait été « us » dans le temps le président s'est penché pour un baiser.

C'est d'ailleurs à Guéret que l'hélicoptère emporta bien sûr la suite officielle vers sa prochaine étape, Nantes.

Nouvelle étape historique

André Lajoux a noté tout d'abord l'importance de cette date du 3 mai, qui fut celle de la victoire de la France Populaire. « Nous nous en souvenons, Monsieur le Président, et une nouvelle étape historique

pour les Creusais ». Après un hommage à l'ancien préfet de la région de Guéret, le député-maire de Guéret a dit l'histoire de la paroisse d'obédience de la région de Guéret. Ce département a perdu en moyenne 1.000 habitants par an de 1970 à 1975 ; cette perte de population s'accroît ». C'est beaucoup pour un département (si ce n'est) « le pourcentage de personnes après le plus élevé de toutes les régions de l'Europe les 20 ».

Après avoir rappelé les limites, les obligations de cette situation pour l'économie et affirmé que « les Creusais sont travailleurs et courageux » et qu'« ils ont le talent », A. Lajoux a fait des efforts faits pour dans la département et le rôle de l'infrastructure de santé à la poursuite de ce développement.

« Toutefois, vous le savez, Monsieur le Président de la République, cette volonté, ces attentes peuvent venir dans le contexte économique actuel, toutes les mesures spécifiques intervenant d'urgence pour permettre de passer outre rapidement ».

Il a fait appel à l'appui financier de l'État, mais qui pourrait être dans un premier temps, les prêts en court, et « dans le cadre de la décentralisation, à

3^{ème} étape : Aubusson

29.04.1982

VOYAGE OFFICIEL
de M. François MITTERRAND
PRESIDENT de la REPUBLIQUE

3 MAI 1982

RECEPTION AU CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE
Jean LURCAT

Programme détaillé

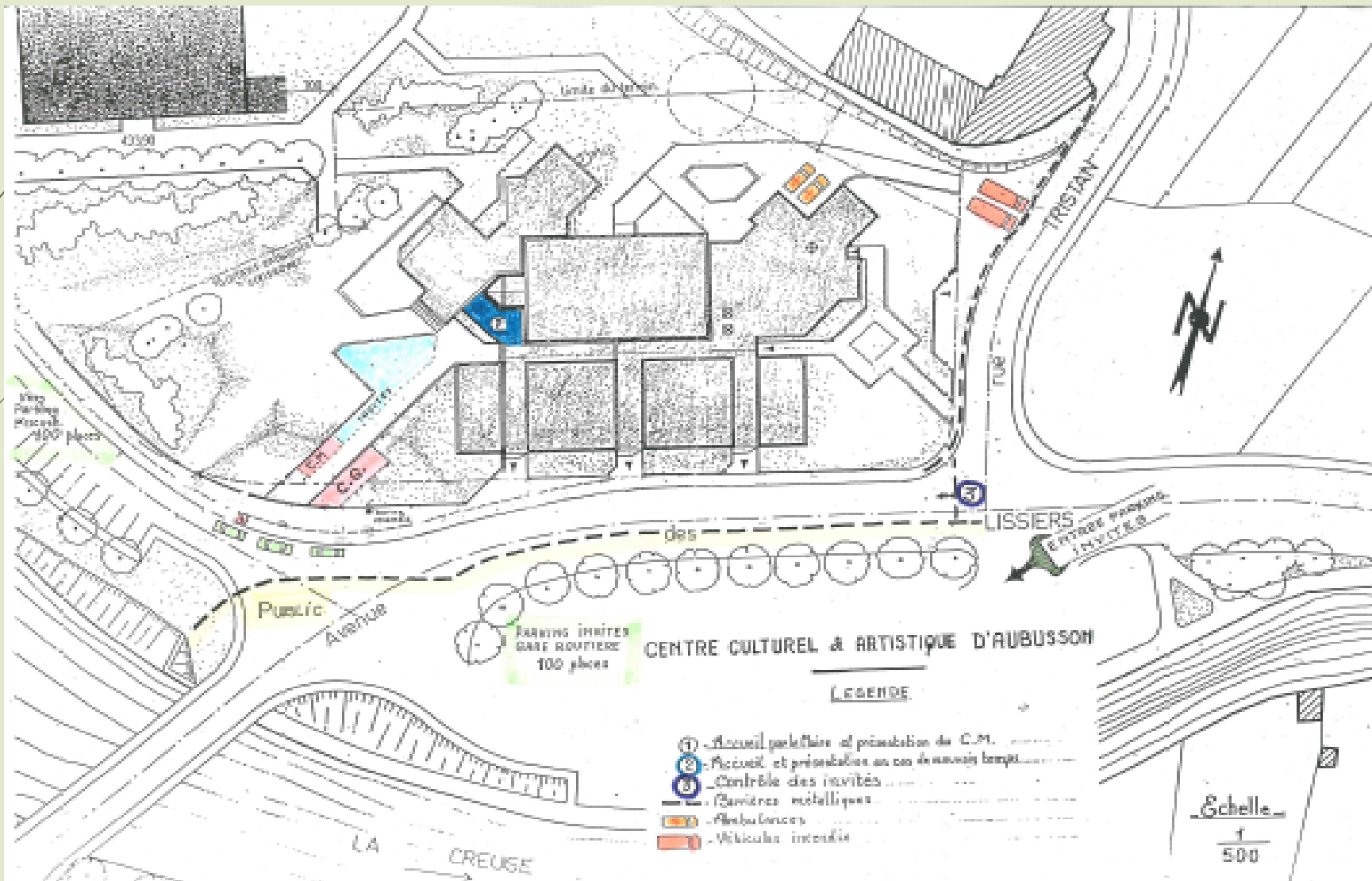
- 12 h. 30 : - Arrivée des hélicoptères sur la DZ d'AUBUSSON (stade du Marcillat), accueil par M. Robert PETIT, Maire d'AUBUSSON, Mlle Janine PICHON, Sous-Préfet d'AUBUSSON et M. Jean MAZETIER, Conseiller Général d'AUBUSSON.
- Départ en voiture pour le C.C.A.J.L. - M. PETIT monte dans le véhicule présidentiel.
- 12 h. 35 : - Arrivée du cortège automobile par l'avenue des Lissiers et arrêt du véhicule du Président de la République devant l'allée menant au Centre.
- M. PETIT, maire d'AUBUSSON, présente son Conseil Municipal, à l'entrée de l'allée d'accès sur la gauche (en regardant le Centre Culturel et Artistique d'AUBUSSON), le Conseil Général étant rassemblé de l'autre côté de l'allée et les invités sur le parvis au bas des marches.
- M. PETIT conduit ensuite le Président de la République vers l'entrée du C.C.A.J.L. M. Patrick CAZALS, Directeur du Centre et Mme DOUBLARD du VIGNEAU, Conservateur du Musée de la Tapisserie les accueillent, la suite présidentielle, les personnalités et les invités suivent le cortège.
- N.B. : En cas de mauvais temps, les présentations et l'accueil se feront dans le hall d'entrée où seuls seront admis les personnalités, le Conseil Général et le Conseil Municipal d'AUBUSSON.

2.

- 12 h. 40 : - Visite du Musée départemental de la Tapisserie sous la conduite de Mme DOUBLARD du VIGNEAU, Conservateur (seuls la suite présidentielle, MM. ANDRAUD, LEGOUËIX et FAURY, le Conseil Général, le Maire et les adjoints d'AUBUSSON suivent la visite) - pendant celle-ci les invités au repas sont progressivement admis dans la salle polyvalente du Centre Culturel et Artistique d'AUBUSSON.
- A la fin de la visite, dans le couloir, arrêt devant le métier à tisser et l'exposition d'arts traditionnels du Limousin.
- Signature du Livre d'Or du Musée.
- 12 h. 55 : - Fin de la ^{éventuellement} visite. Le Président de la République descend dans le salon de repos, accompagné du Maire d'AUBUSSON, de M. CAZALS et de Mme DOUBLARD du VIGNEAU, de MM. ANDRAUD, LEGOUËIX et FAURY ainsi que de la suite présidentielle pour effectuer le choix de la tapisserie.
- Pendant ce temps, le Maire, les adjoints et le Conseil Général gagnent la salle polyvalente pour le repas.
- 13 h. 00 : - Retour du Président de la République dans la salle polyvalente et début du repas.
- 14 h. 15 : - A l'issue du repas, allocutions :
- Brève allocution (5 mn) de M. Robert PETIT, Maire d'AUBUSSON et remise de la Médaille d'Argent de la ville d'AUBUSSON à M. le Président de la République et remise de la tapisserie au nom des tisseurs.
 - Discours de M. le Président de la République (10 mn).
- 14 h. 35 : - Signature par M. le Président de la République du Livre d'Or de la ville d'AUBUSSON.
- 14 h. 45 : - Départ en voiture pour SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE (Chez Livet).
- M. Guy PIGOUILLIS, Préfet de la Creuse, monte dans la voiture présidentielle.
- (Seuls M. Gaston DEFFERRE, M. André CHANDERNAGOR, RIGOUT et quelques personnes de la suite présidentielle et M. et Mme Hubert VEDRINE se rendent à SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE).
- Les autres personnalités de la suite officielle accompagnées du Sous-Préfet d'AUBUSSON gagnent directement la DZ d'AUBUSSON en voiture d'où elles décollent pour le Château de VASSIVIÈRE.

AD23, 1233W 62

Programme de la cérémonie



AD23, 1233W 62

L'organisation aux abords du centre culturel et artistique

AUBUSSON : la découverte de l'art séculaire des lissiers

AUBUSSON. — « Rien ne me trouble plus que la beauté », a écrit quelque part François Mitterrand. En visitant hier, en fin de matinée, le Centre culturel et artistique Jean-Laurat, le président de la République a été émerveillé en trouvant dans ce petit village du Massif central un art séculaire qui réunit les principales étapes de la renaissance de l'art séculaire des lissiers aubussonnais.

LA RÉSISTANCE CÉLÈBRÉE SUR UN POÈME D'ÉLUARD

Accompagné des ministres de sa classe, de M. Chambrin, député, du préfet M. Guy Foguolle et des parlementaires, le chef de l'État était assis dans la salle de la mairie de l'école, pour la visite des arts. Il était au plus près de 17 h 30. Une table avait été dressée devant le Centre culturel et il fut accueilli par le maire d'Aubusson M. Paul, le député M. Guy Foguolle et le directeur M. Robert Feil.

Avant de pénétrer dans le bâtiment de l'école, le président a pu lire, à la suite de son arrivée, un poème de M. Guy Foguolle, intitulé « L'art séculaire des lissiers », écrit par le maire d'Aubusson.



Membre de l'école, le président de la République d'après le service de l'État a été à l'initiative de la découverte.

Devant un maître à l'aise

En quittant le musée, M. Mitterrand a une seule envie de...

protection. Puis, avec le soutien de M. Guy Foguolle, il a été nommé directeur de l'école. L'année dernière, il a été nommé directeur de l'école. L'année dernière, il a été nommé directeur de l'école.



M. Mitterrand, accompagné de M. Paul, maire d'Aubusson, entre au Centre Jean-Laurat.

le président de la République a été émerveillé en trouvant dans ce petit village du Massif central un art séculaire qui réunit les principales étapes de la renaissance de l'art séculaire des lissiers aubussonnais.

« Seul le créateur d'objets dans les matières nobles, en l'absence de tout autre moyen de production, peut être à l'origine d'un art séculaire qui ne perdure que par la transmission de la technique à travers les générations. C'est pourquoi, en France, dans les régions où l'artisanat a été pratiqué pendant des siècles, on trouve encore des artisans qui ont su transmettre leur savoir-faire à leurs enfants. C'est pourquoi, en France, dans les régions où l'artisanat a été pratiqué pendant des siècles, on trouve encore des artisans qui ont su transmettre leur savoir-faire à leurs enfants. »

L'œuvre de Feil

Au début, M. Feil a pris en compte la ville et le centre culturel. Il a voulu montrer que l'œuvre de l'artisanat n'est pas seulement un objet d'art, mais qu'elle est aussi un moyen de transmission de la culture.



A. Aubusson, le maire, M. Robert Feil, accueilli François Mitterrand et lui présente son Centre Jean-Laurat. Parmi les invités sont M. Guy Foguolle, député, et M. Chambrin.

La Montagne, 4 mai 1982

L'Echo du Centre, 4 mai 1982

Monsieur le Maire,

Je vous remercie non seulement de cette offre, de ce don de la commune d'Aubusson, mais aussi des paroles que vous venez de prononcer, et d'une façon plus générale de l'accueil réservé dans votre ville par le département de la Creuse au Président de la République.

Depuis ce matin, j'ai pu, trop peu à mon goût, pas plus que ne le permettait un emploi du temps très chargé, j'ai pu, d'une part, observer le paysage de la Creuse à partir de l'hélicoptère, vue plongeante, et d'autre part, surtout au travers des conversations, j'ai pu reconnaître le tracé de cette terre rude, un peu secrète, réservée, mais dont je sais bien qu'elle est tenace et fidèle, qu'elle se désole, faite de ne pouvoir disposer de la jeunesse qui lui faudrait pour reprendre pied tout aussitôt, ce qui la contraint à compter sur la solidarité nationale que j'évoquais tout à l'heure, d'abord solidarité de la région, solidarité des régions voisines, ce qui a été démontré à Lepaud, solidarité de la France, pour pouvoir compter sur elle-même, pour pouvoir assurer son avenir ce qu'elle ne manquera pas de faire si l'instrument lui est confié.

J'ai souhaité qu'au cours de ce repas je puisse rencontrer, parler avec des représentants des grandes organisations professionnelles, syndicales creusoises. Je n'ai pas pu le faire autant que je l'ai voulu, mais quand même un peu, n'ayant pas du tout la volonté de rejeter à l'extérieur deux des ministres qui m'accompagnent comme M. DEFERRE et M. RIGOUT, mais leur ayant demandé d'aller à leur tour présider d'autres tables, car après tout, si je viens ici et là en France,

./.

ce n'est pas pour retrouver autour de moi ceux que je vois tous les jours, je ne suis pas lassé de les rencontrer et je ne suis pas prêt de m'en lasser, mais tout de même, comment dit-on, un peu de changement cela ne fait pas de mal. J'ai donc pu approcher quelques uns d'entre vous. J'ai l'intention, je fais souvent cela, je n'oublie pas que j'ai été pendant 35 ans un représentant du peuple et que je n'ai pu acquérir le peu de savoir dont je dispose que par la communication, la discussion, le dialogue, mais je n'ai jamais, dans le département dont je vous parle, je n'ai jamais fait la distinction à priori entre ceux qui m'étaient favorables et ceux qui ne me l'étaient pas, assuré au demeurant que dès le point de départ les uns et les autres étaient là et qu'ils y resteraient longtemps, même si la part de l'un ou la part de l'autre, selon les temps, varie.

J'ai besoin de savoir par l'expression directe de ceux qui vivent sur le terrain, qui connaissent les Arts du travail et de la création, qui ont à équilibrer et même à faire progresser une entreprise, qui ont à faire survivre une exploitation agricole, généralement familiale dans des pays comme ceux-là qui ne sont pas passés au stade industriel comme dans certains pays fortement céréaliers. J'ai besoin d'entendre les artisans, les commerçants, j'ai besoin d'entendre les professions spécialisées, il en est ici, comme les lissiers que l'on ne trouve pas ailleurs. Et où saurais-je ce qu'ils font, ce qu'ils pensent, si l'occasion ne m'est pas donnée de les entendre. Je ne les entendrai jamais assez. Et ma vie est ainsi faite que je serai toujours privé de connaître leur vie comme il la vive. Disons que c'est déjà une approche, une façon d'être. Si on y ajoute les élus, et je pense en la circonstance surtout aux parlementaires, ceux-là aussi je peux les voir autrement, je pense aux élus locaux, aux conseillers généraux, aux maires, conseillers municipaux, à tous ceux qui font la vie de la France, vous m'avez permis par cette invitation à Aubusson de m'arrêter un moment et de reconnaître cette voix profonde de la France, je vous en remercie.

.../..

Je vous disais tout à l'heure combien je regretterais de ne pas pouvoir faire quelques pas, je ne sais pas si le temps le permettra, le temps, je veux dire mon emploi du temps, je ne parle pas du ciel plutôt bienveillant aujourd'hui, mais je ne vais pas pouvoir circuler dans les rues de votre vieille ville que vous restaurez, que vous remettez pas seulement au goût du touriste mais aussi de ceux qui aiment leur pays comme il était, sans fermer les yeux sur ce pays tel qu'il doit être. Je sais que vous avez fait un bel effort, pas simplement la ville d'Aubusson, bien entendu, sans le département qu'aurait-elle pu faire, ça se comprend tout de suite, sans la région aussi sans doute: la preuve ce Musée, la preuve cette très belle salle commune, la preuve l'ensemble culturel dans lequel nous nous trouvons qui je le crois s'est élevé du sol à partir de rien, enfin à partir de quelques centaines de millions sinon milliards, pas des centaines, non des dizaines, mais deux unités, m'avez-vous dit, qui ont pu être rassemblés j'imagine grâce à une extrême tenacité, sans quoi ils ne seraient pas venus, non pas que je veuille en quoi que ce soit critiquer une gestion précédente qui était obligé comme la nôtre de s'avoir compter sur ses doigts. Mais je dois dire que le mérite d'élus comme ceux-là, je l'imagine facilement redoublé dans l'époque dont je parle. Mais restons discret, l'essentiel aujourd'hui c'est de savoir ce que l'on va faire et non pas ce qui a été fait.

J'ai ici une note qui m'a été fournie naturellement, en général je les relis, j'y ajoute quelque chose ou bien j'en retranche les éléments qui ne me conviennent pas, c'est ainsi que ce matin j'avais un très très beau discours dans lequel il y avait beaucoup de statistiques mais je garderai les statistiques pour une autre fois et j'ai préféré laisser le papier de côté. Là, j'ai quand même ne pouvant sortir de ma mémoire les discussions spécifiques à la tapisserie d'Aubusson, je vais vous en donner connaissance. On note naturellement dans ce papier la tradition culturelle d'Aubusson, ça je la connaissais, et je la connaissais depuis longtemps. Tout à l'heure

j'irai dans une maison où je suis allé chez des amis pendant la guerre, et je me souviens qu'une nuit, arrivé assez tard, par les moyens du bord, par le train, mais enfin, ça n'allait pas vite, je suis allé comme ça l'hiver, il y avait beaucoup de neige, ça montait quelquefois jusqu'aux genoux, je suis allé à pied à Bellegarde-en-Marche et à partir ce n'était pas un record du monde, cela fait 12 Kms, je crois, mais disons qu'on commence à sentir bien un pays lorsqu'on y a marché comme ça, le soir, et frôlé les bois, les horizons perdus, dans le brouillard de neige qui existait à l'époque, j'en garde un excellent souvenir, bien entendu, comme de tous les moments difficiles. Et cette tradition d'Aubusson je la connaissais, on m'avait nourri dans mon enfance de tous les récits dont je viens de percevoir l'écho, Monsieur le Maire, au travers de votre exposé.

Seulement, il n'y a pas qu'une tradition, la preuve c'est cette image et cette tapisserie qui représente une facture moderne qui s'affirmera de plus en plus, qui a quelques maîtres dont elle peut s'inspirer, non seulement des maîtres sur le plan de l'inspiration, l'inspiration au sens d'une génération à l'autre, mais sur le plan de la technique. Et j'ai pu admirer tout à l'heure au musée l'extraordinaire achèvement technique dans le respect de l'esthétique et même de l'esthétique inventé à partir des fondateurs et particulièrement du renouveau de Lurçat. Il faut dire que c'est un grand plaisir pour moi de pouvoir saluer Mme Lurçat en cette circonstance. Alors il faut tenter de préparer l'avenir d'Aubusson, vous y pourvoyez, vous avez développé tout un plan de travail qui m'a beaucoup intéressé, je n'oublie pas que j'ai été moi-même pendant plus de 20 ans Maire d'une petite ville de 3 000 habitants et je m'imagine ce que ce doit être de se battre contre marées et vents lorsqu'on a une ville de 6 à 7000 habitants, c'est un chiffre ingrat, c'est déjà trop vaste pour pouvoir justifier d'une administration directe et

personnelle et c'est trop petit pour pouvoir disposer d'une structure administrative et financière suffisante. Donc j'ai beaucoup noté, en vous écoutant, ce que pouvait être l'effort du Maire que je salue et une fois de plus que je remercie.

Vous parliez de plan de M. le Ministre de la Culture, M. Jacques LANG, il m'a lui-même transmis qu'un certain nombre de mesures d'aides à la tapisserie d'Aubusson, constituant un ensemble cohérent et précis, allait être mis en oeuvre. Il m'a indiqué en particulier 15 mesures directement applicables. Pardonnez l'énumération mais autant ne pas mettre de chair de discours entre chacune d'entre elles, allons directement au fait :

D'abord la mise en place par le ministre de la Culture d'une politique de prêt de cartons aux collectivités locales au moyen d'un fort accroissement du crédit d'achat de cartons. Deuxièmement l'actualisation du crédit consacré par le Ministère à des commandes de tissages aux ateliers d'Aubusson. Troisièmement le développement des achats par le fonds national d'Art Contemporain.

Quatrièmement l'achat de tapisseries par les fonds régionaux d'acquisition d'oeuvres d'art.

Cinquièmement, ce qu'on appelle la sensibilisation des architectes à l'intérêt des créations textiles. Et bien oui parce que ces créations textiles seront commandées au titre du 1 %.

Sixièmement, le financement par le Fonds d'Incitation à la Création de quelques projets de recherche associant créateurs et ateliers d'Aubusson.

Septième et huitièmement, l'attribution de quelques bourses à de jeunes créateurs et l'édition d'une plaquette en plusieurs langues sur les différentes possibilités de stages à l'Ecole Nationale d'Art Décoratif d'Aubusson.

Neuvièmement, l'ouverture dès l'année scolaire 1982-1983 d'un atelier de recherche et d'un atelier de teinture à l'Ecole Nationale d'Aubusson.

Dixièmement, la réalisation d'une étude sur les besoins de formation dans le domaine de la restauration de la tapisserie en vue de la mise en place d'une formation adaptée à cette école.

Onzièmement et douzièmement, l'organisation à PARIS en 1984 d'une exposition sur la tapisserie et la présentation au cours de l'été d'une partie de cette exposition au Centre Jean Lurçat d'Aubusson, à cette occasion l'attribution du Prix Jean Lurçat. Alors, il y a une disposition que je n'ose placer dans cette énumération, c'est la mise en place d'une commission chargée d'examiner le suivi des mesures, mais cela c'est bien normal. Je pense surtout aux deux autres mesures à l'heure actuelle planifiées : la réalisation d'un film sur la tapisserie et l'édition d'une plaquette de très grande qualité sur la tapisserie.

Sept autres mesures ont été décidées :

La mise au point d'un mécanisme d'avances sur recettes pour favoriser le tissage des premières tapisseries, l'affirmation de la mission générale de l'école d'Aubusson pour assurer la formation professionnelle continue des lissiers, et la mise en place à cette même école de stages de formation aux techniques spécifiques de reproduction.

Quatrièmement l'installation d'ateliers nouveaux ou la reprise d'ateliers existants complétant les diverses aides à l'installation accordées par les administrations au niveau national ou régional.

Cinquièmement les études et premiers contacts à engager en vue de l'éventuel ouverture à New-York d'une galerie chargée de commercialiser les produits des manufactures nationales et des ateliers d'Aubusson.

Sixièmement, l'octroi de mesures d'allègement des charges de sécurité sociale prévues par l'ordonnance sur la branche textile à la tapisserie d'Aubusson.

Septièmement, l'adoption d'un décret visant à protéger l'emploi du terme même "tapisserie".

Cette énumération peut être un peu lassante, sauf pour ceux qui connaissent très bien la question, qui la suivent de près, je ne pourrai pas la faire partout où j'irai. Je n'ai pas du tout l'intention dans chaque ville, petite ou grande où je me rendrai au cours des mois prochains ou des années prochaines

de faire une sorte de distribution générale des mesures. Il se trouve, c'est une chance, et cela en valait la peine, il se trouve que l'effort du Ministère de la Culture, appliqué à Aubusson, représente un ensemble particulièrement important. Je ne pourrai pas en faire partout de même, et je crois que cela découle naturellement du choix que j'ai fait lorsque j'ai décidé que deux budgets se verraient dès cette année considérablement accrus et le seront encore l'année prochaine même dans le cadre des mesures rigoureuses que j'ai demandé au Gouvernement d'appliquer afin de rester dans les termes actuels ou à peu près d'un déficit budgétaire sur lequel j'entends dire beaucoup de choses, vous me permettrez d'y apporter quelques précisions.

On dit "le gouffre budgétaire". Mesdames, Messieurs, le déficit budgétaire de la France est à l'heure actuelle de 2,8 à 3 %. C'est le chiffre le plus bas de tous les pays industriels de la terre, inférieur à celui de l'Allemagne, inférieur à celui des Etats Unis d'Amérique, inférieur et de loin à celui du Japon. Ne parlons pas des autres, puisque l'on va, quand je dis qu'il s'agit de 2,8 à 3 %, la comparaison est le budget de la France, et le budget social, budget fiscal, les ressources publiques et le budget social au total par rapport au produit national brut qui est le chiffre de terme de comparaison retenu pour tous les autres pays, bien entendu ma comparaison est une comparaison correcte.

Il faut que nous fassions attention à ne pas peu à peu glisser vers une situation qui modifierait de façon dangereuse cette comparaison. Par exemple, l'effort social considérable que nous avons engagé, en particulier pour limiter le développement du chômage, fait que nous avons tendance à déborder les 3 %, que nous pourrions atteindre normalement 3,5 % cette année. Oh nous resterions encore sans doute le plus faible des pays industriels bien que j'observe l'effort allemand qui à partir de 4 % tend à descendre au-dessous des 3,5 %. Tous les autres pays resteraient beaucoup plus déficitaires que le nôtre.

Mais enfin je ne veux pas céder à cette tendance. C'est dire que l'effort fait pour la culture qui a vu ses crédits accrus, tendant au 1 %, on en est à 0,75 et les crédits pour la Recherche, le troisième ministère sur lequel j'ai demandé que soit réservé un accroissement du crédit étant celui de l'Environnement. Il faut bien faire la part des choses : j'entends consacrer des crédits importants qui seront sans comparaison avec ceux qui étaient accordés précédemment et sans comparaison avec la réduction prévue par ailleurs pour deux autres formes de crédits : les crédits d'investissement permettant l'investissement des grandes entreprises nationales puisque nous avons constaté que les entreprises privées n'étaient pas en mesure ou n'avaient pas pu développer leur propre investissement qui ne s'est accru que de 1 % de 1976 à 1982, 1 %, tandis que l'investissement public s'accroissait de 51 % dans la même période. Vous imaginez ce que l'on peut faire si l'on consacre des crédits suffisants pour développer l'investissement public grâce à la fois à la nationalisation du crédit et d'autre part à la nationalisation de quelques grands groupes industriels, et d'autre part, j'ai indiqué à M. le Ministre d'Etat chargé de l'Intérieur, que je salue ici parce que non seulement il est pour moi un ami personnel mais parce que c'est un ministre présent, énergique et volontaire, qui fait ce qu'il doit faire et avec un très grand sens du devoir, je lui ai dit que s'il convenait d'accroître sans abuser, car ce n'est pas la seule solution aux problèmes posés, d'accroître le nombre des forces de police sous la forme surtout fort pacifique des gardiens de la paix, compte tenu de l'effort déjà fort important des 7 000 recrutements en cours d'exécution depuis le vote du dernier budget. C'est donc l'aspect des investissements publics pour servir de force d'entraînement à l'investissement privé, à la condition que le secteur national ne veuille pas s'emparer de tout et qu'il ne prétende pas absorber l'ensemble des sous-traitances qui représentent une série de valeurs individuelles d'initiative et de création qu'il faut absolument protéger. Et ce que je

viens de dire montre bien les directions principales suivies par le Gouvernement présent.

Si je reviens au début de mon propos, je ferai remarquer que le Ministère de la Culture est précisément celui, avec celui de la Recherche, - pourquoi ? parce qu'il s'adresse aux oeuvres de l'esprit sur le plan de l'esthétique comme sur le plan de l'industrie et de la recherche biologique, médicale, comme sur le plan de tout ce qui permet à l'homme de maîtriser les ressources de la nature qu'il découvre mais il ne suffit pas de les découvrir, il faut être capable de les conduire pour l'intérêt de la communauté humaine, tout cela fait partie d'un plan cohérent - Quand j'entends dire qu'il y a une certaine incohérence dans l'action du Gouvernement, je me gratte la tête souvent et je me dis : "qu'est-ce-qu'il nous arrive ?" Ce qui est vrai c'est que le Gouvernement en a tant fait, certains diront trop fait, comme jamais on n'a fait même au moment bouillonnant de la Libération de la France, que ceux qui ne sont pas comme moi obligés de suivre cela à la trace, risquent un peu de s'y perdre. Mais dans la situation où je suis, si moi je m'y perdais ce serait grave pour les autres. Moi, personnellement, je sais où l'on va et en effet dans la forêt de mesures grandes ou petites décidées par ce Gouvernement, je sais où se trouve ma direction et je ne perdrai pas le Nord, soyez-en sûrs.

Mon petit exemple dans la forêt des environs de Bellegarde-en-Marche représente pour moi une leçon personnelle, sans oublier les quelques 600 kms qu'il m'est arrivé de faire avec une boussole depuis la Thuringe jusqu'à la frontière suisse un peu plus tôt.

Alors je ne perdrai pas plus la direction de la boussole dans le maquis des mesures économiques, sociales, industrielles et culturelles et vous apercevrez, l'historien plus tard verra mieux encore avec la distance, et comment dirais-je les différences de relief, verra tout à fait de quelle façon s'est engagée l'action du Gouvernement .

Et l'on verra que le soutien aux oeuvres de l'esprit, de la création par la culture et par la recherche, s'inscrirait justement dans l'entreprise de renouveau qui est la nôtre.

A cet égard, les mesures prises pour Aubusson, et je vous en ai fait l'économie de sept que j'ai trouvées moins signifiantes - réaliser des études de marché dans certains pays avec le Comité français du Commerce extérieur, tout ça va de soi, inutile de s'y attarder, le recrutement par la profession avec l'aide financière du Ministère de la Culture d'un agent de haut niveau chargé de la promotion de la tapisserie, tout cela ne mérite pas l'importance d'être noté sinon pour marquer la volonté très ferme des pouvoirs publics de développer la tapisserie française, forme d'art, celle d'Aubusson au premier chef, car particulièrement signifiante sur le plan de la continuité historique et de la qualité technique et artistique - au travers de mesures concrètes dont j'ai jugé important de vous faire part aujourd'hui.

Vous voilà donc Monsieur le Maire à la tête d'une petite cité ~~si~~ vaillante que nous voyons aujourd'hui, plutôt que nous retrouvons par un beau ciel de Printemps, j'aurai passé avec vous, Mesdames et Messieurs, un bon moment de ce voyage qui est pour moi une circonstance agréable, prise sur un emploi du temps que vous imaginez assez chargé. Je m'efforce autant qu'il est possible d'alterner par mon activité en France et par la défense des intérêts français à l'étranger, je m'efforce bien entendu de servir mon pays et que ne ferais-je d'autre si ce n'était cela pour justifier votre confiance. L'arrêt à AUBUSSON a le mérite de me faire reprendre pied sur une terre où l'on vit, où l'on travaille, où l'on crée, où l'on imagine, où on a le sens de la terre, où on a le sens de l'outil, le sens de la beauté, tout cela valait bien la peine de s'y arrêter quelques heures d'un après-midi. Merci.